

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**Rapport d'évaluation externe du
Master Développement rural et coopération de l'UFR
Sciences Economiques et Gestion de l'Université Gaston
Berger de Saint Louis (UGB)**

Equipe d'évaluateurs :

Pr. Birahim Bouna NIANG, Professeur titulaire, Président ;

Dr. Souleymane Astou DIAGNE, Maître de conférences assimilé, Membre ;

Dr. Katim TOURE, Maître de conférences titulaire, Membre

Pr Birahim Bouna NIANG

Président de l'équipe d'évaluation

Décembre 2021

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation du programme évalué	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	6
3. Description de la visite sur site	7
3.1 <i>Organisation et déroulement de la visite</i>	7
3.2 <i>Appréciation de la visite du site</i>	7
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	8
5. Points forts du programme	17
6. Points faibles du programme	17
Gouvernance	17
Offre de formation	17
7. Appréciations générales	18
8. Recommandations à l'établissement	18
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	19
10. Proposition de décision	19

Introduction

L'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis de Saint-Louis a présenté à l'ANAQ – SUP un programme de master en Développement rural et coopération en vue d'obtenir l'accréditation du programme.

L'ANAQ- SUP a désigné une équipe d'experts-évaluateurs externes composée du Pr Birahim Bouna NIANG, du Dr Souleymane Astou DIAGNE et du Dr Katim TOURE, pour procéder à l'évaluation du master de Développement rural et coopération (MDRC) de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion de l'UGB.

Le 09 avril 2021, l'équipe a effectué une visite audit établissement public d'enseignement supérieur en vue de vérifier si toutes les conditions sont réunies pour que le programme puisse obtenir l'accréditation.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format recommandé par l'ANAQ-SUP.

1. Présentation du programme évalué

L'Université de Barcelone, l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Barcelone de l'Université Polytechnique de Catalogne, l'Université Gaston Berger et la Fondation Mon-3 ont créé un espace de formation et de recherche pour des personnes ayant une formation en agriculture, en élevage et en environnement, afin de leur donner une formation additionnelle susceptible de les préparer à affronter le développement de leurs régions.

Le programme de Master en Développement rural et coopération a été ainsi ouvert par l'UGB pour diversifier l'offre de formation et pallier le déficit d'expertise dans le secteur de l'agriculture.

De 2009 à 2014, il n'existait que le master 2. A partir de l'année académique 2015 l'UFR a mis en place un master 1 pour se conformer aux exigences de la réforme LMD.

L'approche pédagogique combine une alternance cours/pratique de terrain. Elle responsabilise les étudiants et valorise l'expérience professionnelle.

C'est pourquoi, la formation théorique est complétée par :

- des sorties pédagogiques sur le terrain (ferme agricole de l'UGB, projets de coopération, sociétés agro-industrielles dans la région de Saint Louis ...) ;
- et un travail de fin d'études obligatoire encadré par l'équipe pédagogique du Master.

De 2009 à 2012, les cours étaient dispensés conjointement par des enseignants de l'Université de Barcelone, de l'Université Polytechnique de Catalogne et de l'Université Gaston Berger de Saint Louis en français. C'est à partir de 2013, avec la fin de la convention, que les cours ont commencé à être assurés par les enseignants permanents de l'Université Gaston Berger et certains vacataires des structures agricoles (ISRA, AFRICA-RICE, SAED, etc.).

Cette formation offre de nombreux débouchés :

- Responsable de centre de promotion rural ;
- Analyse et gestionnaire d'un projet de développement rural ;
- Responsable d'un projet rural dans une ONG ;

- Responsable de projet de coopération ;
- Responsable d'associations de solidarité internationale ;
- Gestionnaire dans les sociétés de développement agricole ;
- Responsable dans les centres techniques de formation ;
- Agent de développement opérationnel pour la solidarité internationale.

La formation est destinée à des étudiants qui sont titulaires d'une licence en sciences économiques et gestion, sciences agronomiques, sociologie, géographie ou dans un domaine admis en équivalence. Ainsi, les étudiants doivent déposer un dossier de demande d'admission comprenant les éléments suivants : une lettre de motivation, des photocopies légalisées des relevés de notes du baccalauréat à la maîtrise, l'attestation de diplôme et la photocopie de la pièce d'identité nationale.

Les demandes d'admission sont étudiées par une commission d'évaluation composée d'enseignants intervenant dans le master. Le nombre d'étudiants admis est égal à 30.

Il existe deux cohortes d'étudiants pour chaque promotion : les étudiants exonérés qui ne payent que les frais de dossier et les droits d'inscription et ceux qui ne bénéficient pas d'exonération et s'acquittent des frais de dossier, des droits d'inscription et les frais de scolarité.

Le coût global de la formation est de six cent mille francs (600 000 FCFA) à raison de soixante mille francs (60 000 FCFA) par mois pendant dix (10) mois.

Le programme d'études de Master comprend 120 crédits ECTS, dont 90 crédits alloués aux enseignements théoriques et généraux, 30 ECTS au travail de terrain de mémoire de fin d'études.

Les crédits d'enseignement généraux sont répartis en quatre Unités d'Enseignement (UE). Les UE majeures portent sur l'agriculture et l'environnement naturel, la sociologie du développement et la sociologie rurale et le développement de la coopération et d'autre part. Quant aux UE mineures, elles sont orientées vers le développement local et les outils et techniques de recherche.

Le travail de mémoire de fin d'études consiste à évaluer les compétences acquises associées à la formation et est programmé à la fin des enseignements généraux.

Le programme d'enseignement est réparti en crédits ECTS équivalant chacun à 25 heures de cours pour un étudiant, dont 8 heures de présence en classe et le reste représente le travail personnel de l'étudiant (réalisation de travaux, rédaction de rapports et la recherche personnelle). En ce qui concerne le travail de fin de Cours, il représente 18 crédits ECTS.

Les partenaires ciblés sont :

- la SAED, l'ISRA, l'ANCAR, l'ADRAO, la SOCAS, la CSS, les GDS, l'OMVS, l'ADC, l'ARD, ...
- et les ONGS, les collectivités locales qui sont de potentiels offreurs d'emploi.

La formation est sanctionnée par un diplôme délivré par l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été rédigé en suivant la méthodologie proposée par l'ANAQ SUP. La démarche adoptée est un examen critique de l'organisation et du fonctionnement du programme de Master en Développement rural et coopération sur la période 2015-2019 en vue en d'apprécier les performances aux niveaux pédagogique et administratif mais également du point de vue de l'adéquation aux besoins du marché du travail.

Le rapport a été produit par un comité ad hoc sous le pilotage de la Cellule d'Assurance Qualité (CIAQ).

A la lecture du rapport on note une volonté de suivre le référentiel d'évaluation de l'ANAQ et de fournir les éléments de preuve demandés (Plan stratégique, PV de réunion, CV des enseignants, contrats de partenariats, états financiers etc.). Cependant le caractère centralisé de certaines fonctions administratives et comptables au niveau du rectorat n'a pas permis de disposer de tous les éléments de preuves souhaités (Plan stratégique, statistiques d'insertion professionnelle etc.).

3. Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite a été effectuée suivant le chronogramme convenu entre l'ANAQ SUP et l'établissement universitaire. La délégation chargée de la mission d'évaluation a été reçue à 08h30 par les autorités de l'UFR de sciences économiques et de gestion de l'UGB. Une réunion a été organisée pour présenter les acteurs, l'établissement et le programme, rappeler les objectifs de la visite et valider le projet d'agenda.

Les experts évaluateurs ont ensuite eu des échanges avec le personnel d'enseignement et de recherche (PER), les étudiants et le personnel administratif, technique et de service (PATS) successivement. Ensuite, une visite accompagnée des locaux et infrastructures a été effectuée.

A la fin de la journée les experts évaluateurs ont effectué une restitution orale de la synthèse de la visite.

3.2 Appréciation de la visite du site

La visite a été réalisée dans de bonnes conditions. La délégation d'experts a bénéficié d'un accueil de qualité et les conditions de travail étaient satisfaisantes. Le chronogramme de la visite a été respecté scrupuleusement.

La visite a permis de constater que dans l'ensemble, le rapport d'autoévaluation est sincère et reflète les réalités du programme et de l'établissement. Elle a été également l'occasion de relever certains gaps par rapport aux standards d'assurance qualité.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé
Depuis sa création, le programme est régulièrement dispensé avec comme éléments de preuves, les cahiers de textes et les jurys de délibérations. Les responsables du master procèdent au respect des procédures réglementaires et académiques pour garantir la continuité du programme dans le temps. Il s'agit, en particulier, de la disponibilité des enseignants et des étudiants pour assurer la pérennité du programme. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Etablie en milieu rural depuis sa création, l'UGB a orienté une partie de son offre de formation sur l'agro-business. En effet, sur la vallée du fleuve Sénégal, avec la présence de nombreuses entreprises privées (ONG, GIE, PME) et publiques (SAED), à vocation agricole, le programme s'inscrit dans le plan stratégique de l'UGB, dans le but d'accompagner les mutations profondes du milieu rural. Le programme a pour objectif majeur de former des ressources humaines capables de rehausser le niveau de productivité dans les domaines de l'agro-business. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.
L'établissement a signé de nombreuses conventions de partenariat avec des organisations socio-économiques. Autrement dit, le programme est résolument orienté vers le milieu professionnel.

Nous avons, par ailleurs, constaté un bon placement des diplômés et des stagiaires dans les structures du domaine. En outre, les responsables du master entretiennent des liens étroits avec les responsables du milieu professionnel, avec des sorties et des visites de terrains régulières des étudiants pour mieux appréhender les besoins du milieu et renforcer l'adaptabilité des formations aux exigences du marché.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale sur le standard :

Le Master Développement Rural et Coopération est régi principalement par deux (2) organes de gouvernance, le conseil d'UFR et le conseil de section. De façon plus globale, le master fonctionne sur une gouvernance administrative et académique régie par le Décret n° 96-597 du 10 juillet 1996 portant statut de l'Université de Saint-Louis. Toutes les personnes concernées par le Programme sont tenues informées de leurs prérogatives et responsabilités. Ces organes de gouvernance sont complétés par la charte des examens. Les conseils d'UFR et de section prennent des décisions lors de réunions pour régler les relations entre les étudiants, l'administration et les enseignants. Les décisions relatives à la pédagogie et à la gestion du Master sont communiquées par voie de note de service à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard :

Le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels pour la mise en œuvre du programme. Une part appréciable des enseignants a des tâches administratives. Le Personnel d'Enseignement de Recherche (PER) a pris une part active aux différentes phases

de conception et de validation du programme. Les Procès-verbaux des conseils d'UFR et de Section fournis, de même que les Comptes rendu des réunions de la CIAQ (annexe 3) attestent d'une participation active à la conception et la validation du programme de master DRC.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale sur le standard :

Le master DRC bénéficie des services de la CIAQ logée au sein de l'UFR qui l'abrite. Il est dirigé par un enseignant chercheur, Maître de Conférences Titulaire. La charte des examens est de rigueur dans le master DRC. Le programme pédagogique est élaboré en conformité avec les normes du système LMD. Le personnel enseignant et de recherche recruté est qualifié. Les évaluations des étudiants se font régulièrement dans le but de déterminer leur degré d'assimilation des enseignements. Le programme d'études du Master Développement Rural et Coopération fait l'objet de mesures d'assurance qualité et est stable depuis son ouverture avec l'application du système LMD.

Cependant, les évaluations des enseignements par les étudiants est récente et pourrait ne pas permettre suffisamment de saisir les éléments à changer ou à retenir. Cette évaluation a débuté pour l'année académique 2019-2020 et ne s'est pas élargie à tous les enseignements. Comme, il est mentionné sur le rapport d'autoévaluation, l'évaluation des enseignements devrait concerner tous les enseignements et doit être systématique. La maquette du master n'a pas fait l'objet de révision jusqu'ici alors qu'elle a été prévue durant l'année académique 2019-2020.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques
Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.
Appréciation globale sur le standard : Le programme dispose d'une maquette qui est conforme au LMD dans son agencement (unités d'enseignement, volume horaire par type de travaux d'enseignements, nombre de crédits total et par semestre etc.). Certains cours ont des syllabi. Les contenus des cours sont bien ajustés les uns aux autres. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.
Appréciation globale sur le standard : Le programme comprend les UE suivants : 1- Développement agricole et rural i) Économie institutionnelle ii) Économie agricole et rurale iii) Économie des politiques agricoles 2- Projets de développement agricole et rural i) Gestion des cycles de projets agricoles ii) Evaluation des projets et infrastructures agricoles iii) Etudes d'impact 3- Géographie agricole et développement local i) Développement économique local ii) Ecologie et biodiversité iii) Système d'information géographique (ISG) 4- Systèmes agricoles i) Système agraire et développement ii) Système d'élevage et pastoralisme iii) Système agroécologique

5- Bases et technologie de la production végétale et animale

- i) Technologie de l'aquaculture
- ii) Aviculture
- iii) Production animale et végétale

6- Entrepreneuriat agricole et commerce agricole

- i) Création d'entreprises agricoles
- ii) Gestion des exploitations et organisations agricoles
- iii) Agriculture et commerce

7- Intensification agricole et gestion technique

- i) Intensification agricole
- ii) Gestion des sols et de l'eau

8- Système agroalimentaire

- i) Chaîne de valeur agricole
- ii) Technologie alimentaire

Il ressort ainsi que le programme couvre les principaux aspects de la discipline. Toutefois, si le programme prépare les apprenants à l'insertion professionnelle dans le monde rural, dans sa forme actuelle l'offre a un caractère général. Elle pourrait être plus spécifique en proposant des spécialisations (ou options) correspondant à des métiers dans le monde rural. A titre d'illustration dans l'agroalimentaire on peut distinguer l'horticulture, les produits carnés, les produits laitiers, etc.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme dispose d'un système d'évaluation et de reddition des attestations et diplômes qui est conforme aux standards académiques et communiqué aux apprenants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard :

Les taux de réussite enregistrés par le programme sont relativement élevés. Toutefois, durant la période récente le programme a souffert des perturbations du système universitaire (année invalide). Le taux de réussite a baissé en raison du retard de soutenance de mémoire des étudiants professionnels qui ont des difficultés pour desserrer la contrainte de temps et respecter les délais de préparation du mémoire.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale sur le standard :

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le programme est dispensé par un corps enseignant de qualité, aux profils riches et diversifiés. Les professionnels qui représentent environ la moitié de l'équipent pédagogiques assurent des enseignements relatifs à des thématiques techniques et orientées vers le monde professionnel.

On note également la présence d'enseignants permanents de rang A ou titulaires du doctorat.

Les enseignants utilisent pour la plupart des méthodes innovantes (présentations PowerPoint, apprentissage de logiciels, sorties pédagogiques, etc.).

Des TD et TP sont organisés pour assurer une bonne compréhension des apprenants des spécificités du domaine.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.
Appréciation globale sur le standard :
La maquette du master est conforme aux critères définis par le système LMD, avec une bonne répartition des horaires des cours, des TD, des TP et des activités de recherche. Nous avons noté un respect des procédures, concernant les éléments annoncés sur la maquette, sur la tenue des cahiers de textes. L'administration de l'UFR coordonne relativement bien les activités liées à la mise en œuvre du programme.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.
Appréciation globale sur le standard :
Standard 4.03: La mobilité du PER est possible. L'existence de contrats de convention avec des universités étrangères prouve que la mobilité est possible dans le cadre du programme. Nous avons noté une réelle volonté des responsables du master d'ouverture pour enrichir la formation. Cependant, nous n'avons pas pu disposer d'éléments probants concernant la mobilité des professeurs. Il s'agira de tirer meilleur profit des opportunités offertes par les conventions de partenariat signés par l'établissement.
Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s
Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.
Appréciation globale sur le standard : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées. Les candidats titulaires de la licence sont admis en master 1 à l'issue d'une sélection. L'admission est possible en master 2 à l'issue d'une sélection candidats titulaires d'un master 1 ou d'un diplôme admis en équivalence Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.
Les conditions d'admission au programme sont définies à partir de critères objectifs et académiques. Dans ces conditions, les femmes ont les mêmes chances d'admission que les hommes. Le déséquilibre des effectifs en faveur des hommes semble plutôt lié à la faiblesse relative de candidatures féminines. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.
Appréciation globale sur le standard : L'établissement a signé plusieurs conventions de partenariat. Il a également des relations des relations de travail avec des institutions sans pourtant formaliser les rapports par une convention. Des possibilités de mobilité des étudiants existent mais elles sont peu utilisées. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.
Appréciation globale sur le standard : L'équipe pédagogique du programme est étoffée et de grande qualité. On note une forte présence de professionnels. L'encadrement des étudiants est assuré de manière satisfaisante. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard :

Si le programme forme des produits de qualité, il ne dispose pas d'un système d'information sur l'insertion professionnelle des diplômés. L'efficacité externe du programme ne peut pas être appréciée à partir d'éléments probants.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme du master DRC bénéficie des infrastructures de l'UFR en termes d'infrastructures pédagogiques. Les enseignants permanents bénéficient chacun d'un bureau équipé et climatisé, avec un accès à internet. Les conditions de travail sont acceptables. Cependant, il n'existe pas de salle d'accueil (ou salle des professeurs) pour les enseignants vacataires. L'UFR et la section devraient fournir des efforts dans ce sens pour rendre plus simple le séjour pédagogique des enseignants vacataires.

L'UFR SEG dispose de salles de cours, de bureaux, de matériels didactiques et informatiques. Ces infrastructures sont utilisées par le master DRC. Les étudiants du master DRC ont des salles dédiées pour leurs cours.

Des locaux de la bibliothèque et centres de documentation existent et sont très fréquentés par les étudiants. Cependant, ces locaux sont étroits au regard du nombre d'utilisateurs. Leur élargissement s'impose comme une nécessité dans le moyen et court terme.

Dans le bloc administratif, il y a peu d'indications et la luminosité est faible, même en plein jour. Pourtant, la richesse du partenariat et la nature de la zone d'implantation de l'UGB laissent présager d'énormes potentialités de mobilisation de ressources qui sont encore inexploitées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

- **Gouvernance/Assurance qualité**
 - Le programme de formation bénéficie d'une bonne attractivité
 - Le programme de formation s'appuie sur une diversité de partenaires, ce qui facilite l'obtention de stage des apprenants
 - Le recrutement des apprenants repose sur une approche intégrant des profils diversifiés, ce qui permet au programme de mieux répondre aux besoins des utilisateurs de ses produits
- **Offre de formation :**
 - L'offre de formation est pertinente et adaptée au contexte socio-économique
 - La maquette est bien structurée et répond aux exigences du système LMD
 - L'approche pédagogique, conciliant les cours théoriques et la pratiques de terrain, permet de mieux préparer les apprenants à l'insertion professionnelle
 - L'UFR dispose d'une application permettant une gestion efficace du service de la pédagogie (liste groupe de TD, attestations de réussite, PV de délibérations et relevés de note)
 -
- **Ressources humaines**
 - L'équipe pédagogique, composée d'enseignants permanents et de professionnels de haut niveau (Docteur), est une garantie de la qualité des enseignements.

6. Points faibles du programme

Gouvernance

- Faiblesse du nombre de conventions, en raison de l'absence de formalisation avec des partenaires qui collaborent régulièrement avec l'UFR

Offre de formation

- La tenue du cahier de textes pose un certain nombre de problèmes :
 - i) absence de signature des enseignants,

- ii) manque de cohérence entre le nombre d'heures effectuées (Cours et TD) et celui qui figure dans la maquette

Ressources humaines

- Déficit de programme de renforcement des capacités techniques, notamment en faveur des PATS impliqués dans la chaîne d'assurance qualité.

Infrastructures

- Déficit d'infrastructures au niveau de l'UFR :
 - iii) indisponibilité du WIFI,
 - iv) absence de salle des professeurs et sous équipement de la salle de documentation (accès aux ressources en ligne)
- Capacité limitée de la salle de documentation

7. Appréciations générales

Le programme est pertinent. Son fonctionnement est relativement satisfaisant. Il dispose d'une marge de progression pour atteindre des standards de qualité de haut niveau.

8. Recommandations à l'établissement

- Gouvernance/Assurance qualité
 - Formaliser le partenariat avec les organisations sous forme de convention
- Offre de formation :
 - Améliorer la tenue du cahier de textes
 - Rendre disponible l'ensemble des syllabi et plan de cours
- Ressources humaines
 - Mettre en place un programme de renforcement des capacités en faveur du personnel (PER et PATS) impliqué dans la chaîne d'assurance qualité
- Infrastructures
 - Aménager une salle des professeurs
 - Augmenter la capacité d'accueil de la salle de documentation
 - Renforcer l'équipement de la salle de documentation notamment en matériel informatique
 - Rendre le WIFI disponible en permanence et faciliter l'accès aux ressources en ligne (Scholabox, revues spécialisées, etc.)

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Accompagner l'établissement dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités en assurance – qualité.

10. Proposition de décision

Au regard des différents éléments du rapport d'autoévaluation, de la mission et des éléments de précision apportés par l'équipe du Master, les experts proposent la décision suivante : **ACCREDITATION**